



02141458

Réservé au Moniteur belge

Déposé au greffe du tribunal

BRUXELLES

de

le

18-11-2002

Réservé au tribunal de commerce

ACTES et EXTRAITS d'ACTES à publier aux annexes du *Moniteur belge*
à déposer au greffe accompagné d'une copie

36

TEXTE DACTYLOGRAPHIE OU IMPRIME

1. Inscription :

- ☐ Registre des groupements européens d'intérêt économique → n°.
- ☐ Registre des groupements d'intérêt économique → n°
- ☐ Registre des sociétés civiles à forme commerciale → n°

- ☐ Registre des sociétés étrangères non visées par les articles 81 et 82 du Code des sociétés.. → n°
- ☐ Registre des sociétés agricoles → n°

2. Dénomination de la société ou du groupement (telle qu'elle apparaît dans les statuts)

WAJCTEX

3. Forme juridique (en entier)

société privée à responsabilité limitée

4. Siège (rue, numéro, code postal, commune)

Rue de l'Autonomie, 17 1070 Bruxelles (Anderlecht)

5. Registre du commerce (siège tribunal + n°)

Bruxelles 342.847

6. Numéro T.V.A. ou numéro Registre national des personnes morales (T.V.A. non assujetti)

412.842.589

7. Objet de l'acte

MODIFICATIONS STATUTAIRES

Texte de l'acte ou de l'extrait à publier aux annexes du Moniteur belge.

Le texte doit être rédigé sans ratures ni corrections ; il ne peut dépasser les limites du cadre imprimé ; utiliser le cas échéant, une ou plusieurs pages supplémentaires, établies sur papier libre, tout en respectant des colonnes d'une largeur de 94 mm selon le modèle tenu à la disposition des intéressés au greffe des tribunaux de commerce.

Il résulte d'un procès-verbal clôturé par le notaire Michel **CORNELIS**, à Anderlecht, le 31 octobre 2002 "Enregistré trois rôles sans renvois au 1er bureau de l'Enregistrement d'Anderlecht le 12 novembre 2002 vol. 28 fol. 86 case 20 Rcçu: vingt-cinq euros (25 €) L'Inspecteur Principal a.i. (s) R. DE HAES" que l'assemblée générale extraordinaire de la société a pris les résolutions suivantes :

- 1- Suppression de la valeur nominale des parts sociales.
- 2- Conversion du capital social en euros, soit quarante-neuf mille cinq cent septante-huit euros septante cents (49.578,70 €)
- 3- Modification des dates de début et de clôture de l'exercice social pour les fixer respectivement au premier novembre pour le début et au trente-et-un octobre pour la clôture. L'exercice social en cours, qui a commencé le premier janvier 2002, sera clôturé le 31 octobre 2002.
- 4- Adoption d'un nouveau texte des statuts qui tient compte des modifications décidées ci-dessus et adapte les statuts existants

Grandeur minimum du caractère à respecter

Direction Moniteur belge
Rue de Louvain 40-42
1000 Bruxelles

Numéro du chèque ou de l'assignation : 63.56.29.

Numéro du compte : 068.2135049.33...

Signatures + Nom et qualité

En fin de texte au cas où l'acte ou l'extrait d'acte comporte plus d'une page

au code des sociétés, l'esprit des dispositions anciennes non modifiées étant respecté.

Pour extrait analytique.

Le notaire Michel Cornelis.

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of fluid, connected strokes. The signature is slanted upwards from left to right.

Déposé: expédition du procès-verbal avec une procuration et statuts coordonnés.